

La Compagnie des Sapeurs-pompiers d'Aubière

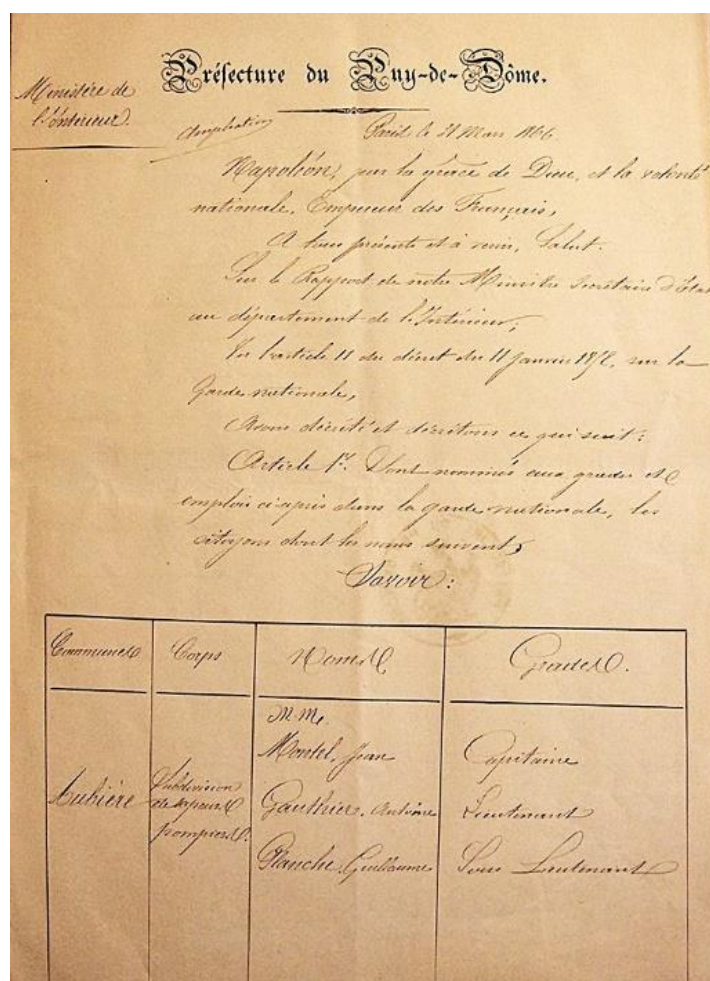


La Compagnie des Sapeurs-pompiers d'Aubière (1866-1914)

C'est un courrier de la Préfecture du Puy-de-Dôme au Maire d'Aubière qui nous informe de la nomination de trois officiers de la Garde nationale dans le Corps de la Compagnie de sapeurs-pompiers municipaux, en date du 31 mars 1866. En même temps, cette lettre constitue l'acte de naissance de la dite compagnie.

La photographie de la Compagnie des sapeurs-pompiers d'Aubière, en couverture, a été colorisée.

Il existait donc une subdivision de sapeurs-pompiers dès 1866 à Aubière. C'était plus exactement une subdivision de la Garde Nationale. Et c'est l'Empereur lui-même qui nomme Jean Montel, capitaine ; Antoine Gauthier, lieutenant ; et Guillaume Planche, sous-lieutenant. Ils appartiennent tous à la Garde nationale municipale.¹



Nominations par l'Empereur (Archives communales d'Aubière)

¹ - Jean Montel, né en 1800, marié en 1821 à Alix Pissis ; Antoine Gauthier, né en 1827, marié en 1855 à Marie Planeix ; Guillaume Planche, né en 1829, marié en 1857 à Charlotte Théringaud. Tous à Aubière.

Ils recevront des mains de leur maire copie de ces décrets, dès qu'ils auront prêté le serment prescrit par la Constitution.

La compagnie des sapeurs-pompiers d'Aubière

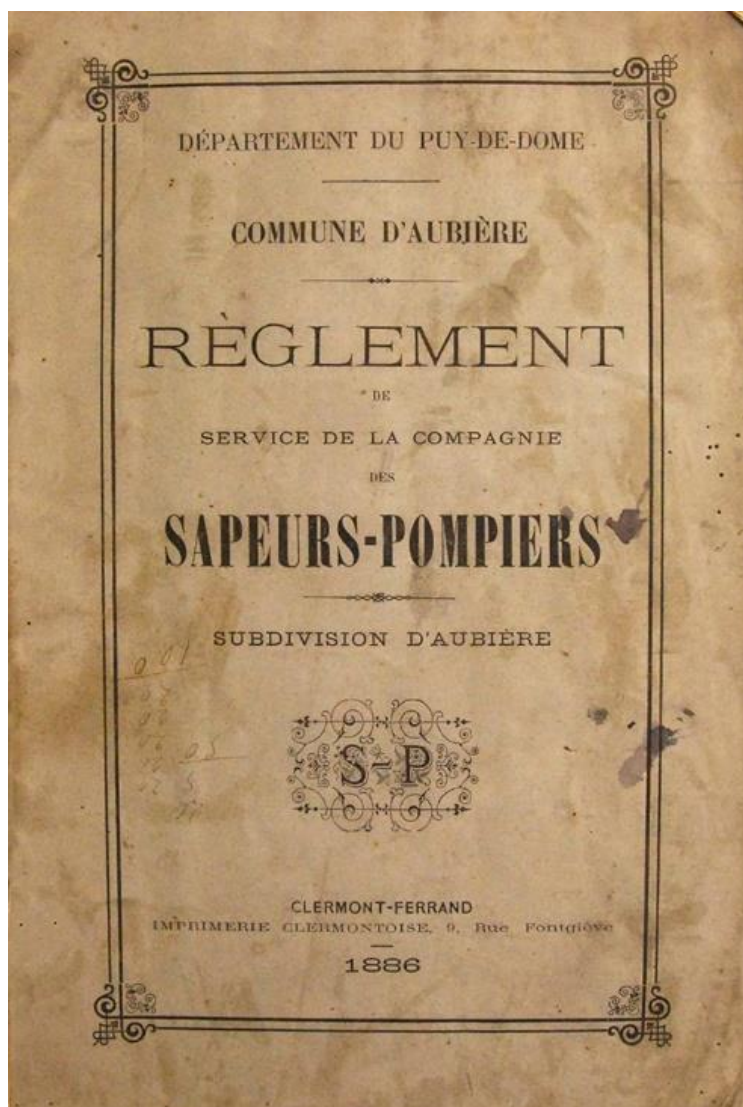
Après la nomination d'Amable Planche², sous-lieutenant dans le corps des sapeurs-pompiers, le 26 novembre 1885, il est créé dans les semaines suivantes une compagnie de sapeurs-pompiers aubiéroise. Elle est composée d'une trentaine d'hommes, qui doivent être équipés ainsi :

Habillement : Bourgeron³, pantalon, ceinture, képi, cravate, casque d'incendie, casque de grande tenue, doleman (*sic*)⁴, gants, plumet et un col :

Armement : un ceinturon, un porte-sabre et une bretelle de fusil.

Le 26 décembre 1885, Amable Planche est nommé chef du corps de la subdivision des sapeurs-pompiers de la commune d'Aubière.

Le 12 janvier 1886, M. le Maire fait publier le Règlement de service de la compagnie des sapeurs-pompiers d'Aubière dont voici la couverture :



(Archives communales d'Aubière)

² - Amable Planche est né à Aubière en 1850, marié en 1877 à Marguerite Gobin.

³ - Bourgeron : blouse de grosse toile.

⁴ - Dolman : veste militaire portée près du corps.

Les règles portent sur l'équipement des hommes, le service d'incendie et la discipline. Le règlement est signé par le maire Roche.

Dès le 12 février, un traité de gré à gré est signé entre la commune d'Aubière, représentée par le maire Roche, et Jean Vigier, menuisier d'Aubière ⁵ :

1 ^o 30 costumes complets de sapeurs-pompiers savoir: pantalons, bourgerons, képis, ceintures, cravates à 18,60 l'un, ensemble cinq cent cinquante huit francs, ci...	558
2 ^o 4 clairons à 17,30 l'un, ensemble soixant-neuf francs vingt centimes, ci...	69 20
3 ^o 30 casques à 7,50 l'un, ensemble deux cent vingt cinq francs, ci.....	225
4 ^o Réparations de la pompe à incendie cent quarant-sept francs quatrevingt centimes	147 80
Total	1000 00

Extrait du traité du 12 février 1886 (A.C. Aubière)

Voilà la mission de Jean Vigier, avec un budget de 1.000 Francs : 30 costumes, 30 casques, 4 clairons et l'enveloppe pour les réparations de la pompe à incendie.

Rapport du commandant Planche.

En août 1888, Amable Planche, commandant des sapeurs-pompiers, fait son rapport à l'intention du Maire d'Aubière :

« Voici bientôt trois ans que la subdivision des sapeurs-pompiers de la commune d'Aubière a été formée et, jusqu'à ce jour, je n'ai eu qu'à me louer de la conduite des hommes ; chacun a su respecter la discipline et a mis de la bonne volonté dans son travail ; aussi j'ai obtenu de bons résultats soit pour la manœuvre de la pompe et sur le rôle qu'ils ont à jouer dans le service des incendies.

Mais aujourd'hui, M. le Maire, pour obtenir des résultats plus étendus, c'est-à-dire pour le développement de notre manœuvre, j'aurai besoin d'un matériel plus complet que celui que nous avons eu jusqu'à ce jour.

Ainsi, c'est à ce sujet que j'ai l'honneur de vous adresser une demande afin d'obtenir les fonds nécessaires pour compléter les objets manquants, et dont les noms suivent :

⁵ - Jean Vigier : il est né en 1858 à Aubière, marié en 1879 à Françoise Gauthier, fille d'un certain Antoine Gauthier, capitaine des sapeurs-pompiers en 1866 ! Curieuse mission pour un menuisier...

1 ^o	une échelle à crochets, 100 ^f , ci	100 ^f
2 ^o	une échelle pour le service de l'arsenal	10
3 ^o	Deux demi-garnitures, 100 ^f , ci	100
4 ^o	quatre manchons, 12 ^f , ci	12
5 ^o	Deux haches 50 ^f , ci	50
6 ^o	un Cordage 20 ^f , ci	20
7 ^o	Cinquante secours à 2 ^f .50 l'un ensemble	125
8 ^o	Arante Ceintures de sauvetages	93
9 ^o	Arante Commandes	40
Total :		510

(Archives communales d'Aubière)

Signé *Amable Planche*, commandant la subdivision des sapeurs-pompiers d'Aubière.



Un cordage et deux haches d'abordage.

En février 1889, le seul secours que la commune ait obtenu de la part du Département est de 200 francs pour couvrir le montant mentionné plus haut.

Amable Planche s'adresse au maire pour lui rappeler la meilleure manière d'utiliser cette somme.

« • Achat d'une échelle à crochets, un cordage, 8 mètres de tuyaux, 2 haches d'abordage et une échelle double pour le service de l'arsenal.

• Le crédit voté l'année dernière pour servir à l'achat d'effets qui sont hors de service.

• Qu'il soit établi un placard au service de la Compagnie servant à mettre l'habillement des hommes qui sont renvoyés de la Cie.

• La Compagnie doit être armée puisque nous en avons le droit depuis une décision ministérielle de décembre 1888. »

Amable Planche en profite pour transmettre « les plaintes des hommes contre la Commune qui ne tient pas ses promesses, au sujet des journées de prestations qui ne sont pas payées. Cela ne les encourage pas », ajoute-t-il.



Pompe aubiéroise et ses servants au début du XX^{ème} siècle.

Subvention pour les sapeurs-pompiers et le matériel d'incendie

Le 12 décembre 1900, un arrêté préfectoral accorde une subvention pour les communes du département. Aubière reçoit 92,89 francs.

Sur cette somme, « il devra être prélevé :

1° le montant des secours pour les frais funéraires, pour soins médicaux et interruption de travail par suite d'accident en service ;

2° le montant des secours annuels renouvelables aux sapeurs-pompiers ayant au moins 25 ans de service et 65 ans d'âge ;

Le reliquat, s'il en existe, pourra être employé à l'achat et à l'entretien du matériel d'incendie. »

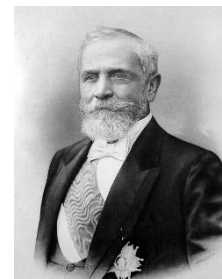
Réorganisation de la subdivision des sapeurs-pompiers

Une délibération du conseil municipal du 27 février 1902 a décidé que l'effectif sera porté à 41 hommes.

Le 16 février 1903, Amable Planche est nommé lieutenant de la subdivision des sapeurs-pompiers d'Aubière, par une décision d'Emile Loubet, Président de la République.

Le même jour, Antoine Avel, est nommé sous-lieutenant.⁶

La compagnie obtient une nouvelle pompe en 1903. Elle est actuellement au SDIS de Crouël à Clermont-Ferrand.

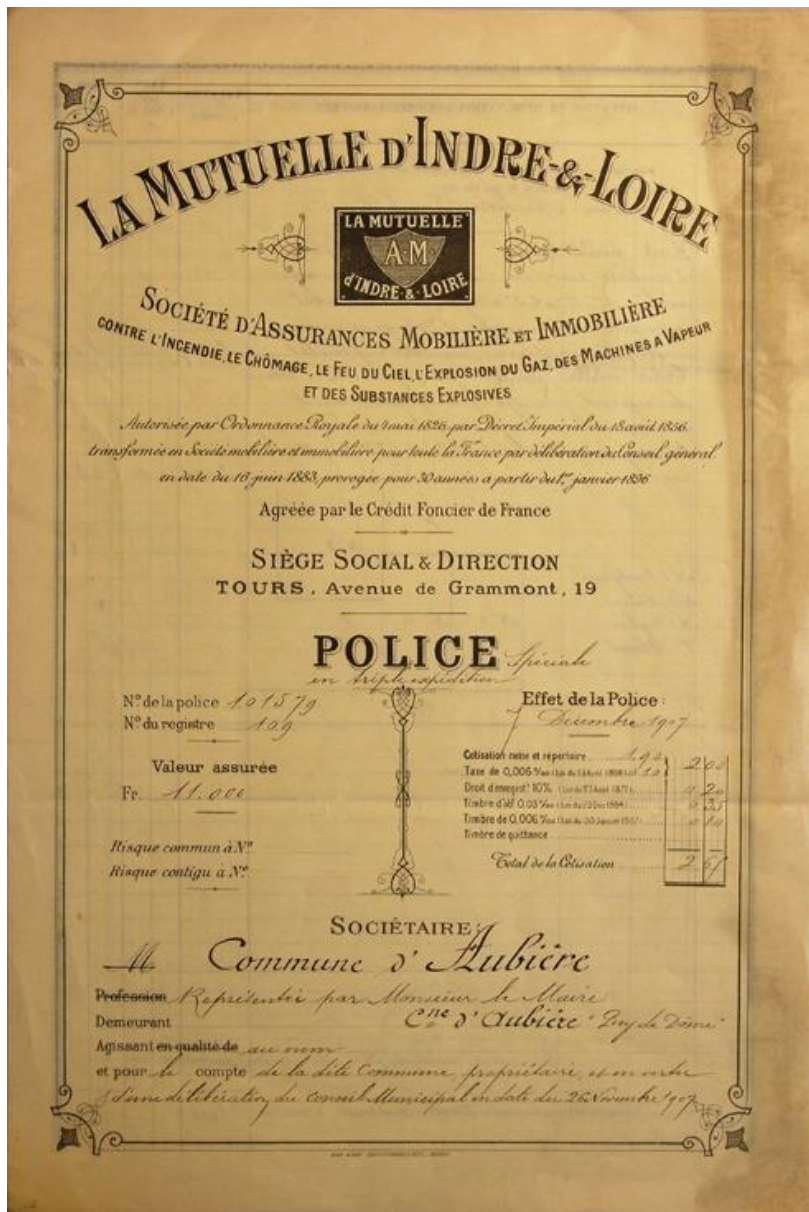


Emile Loubet

⁶ - Antoine Avel : fils de menuisier et menuisier lui-même à Aubière, il a épousé Anne Rouffiat. On lui connaît deux fils, nés en 1883 et 1886 à Aubière.

Les archives communales d'Aubière n'ont pas « révélé » de liste des membres de la compagnie des sapeurs-pompiers.

Mais avoir une Compagnie de sapeurs-pompiers n'exonère pas de souscrire une Police d'assurance contre les incendies...



En date du 26 novembre 1907 (A.C. Aubière)





Carte postale représentant la Mairie vers 1965.

Notez que les portes rouges, à gauche de la carte postale, sont les issues du local des sapeurs-pompiers depuis des lustres, avant que ce local déménage à l'angle de la rue Nationale et de la rue de la République, et avant les travaux d'agrandissement de l'Hôtel-de-Ville dans les années 1970.

*

Tableau d'Honneur

En l'absence d'autre liste, voici celui des « pionniers » :

- *Bonnet Besset*, né le 12 janvier 1861 à Gerzat, marié en 1888 à Marie Breuly à Aubière. Entrée dans la Compagnie le 1^{er} février 1890. Médaille d'honneur pour le motif : excellent sapeur, très dévoué, très bonne conduite.

- *François Cotte*, né le 25 octobre 1864 à Olliergues, marié à Claudine Ferrier. Entrée Compagnie : 1^{er} février 1890. Médaille d'honneur pour le motif : excellent sapeur, très dévoué, très bonne conduite.

Avec son frère Guillaume, qui suit, son fils, son petit-fils et son arrière-petit-fils, ils sont à la tête d'une vraie dynastie de sapeurs-pompiers volontaires !

- *Guillaume Cotte*, né le 21 mars 1863 à Olliergues. Entrée à la Compagnie : 1^{er} février 1891. Médaille d'honneur pour le motif : excellent gradé, très dévoué et conduite irréprochable.

- *Hippolyte Eugène Breuly*, né 13 mai 1869 à Aubière. Entrée à la compagnie le 24 novembre 1891. Médaille d'honneur pour le motif : excellent gradé, très dévoué et conduite irréprochable.

Il est le beau-frère de Bonnet Besset.

- *Marin Compagnon*, né le 3 juin 1861 à Aubière. Sergent fourrier. Entrée à la Compagnie : 1^{er} février 1891. Médaille d'honneur pour le motif : excellent gradé, très dévoué et conduite irréprochable.
- *Annet Jean Florat*, né le 5 mars 1869 à Meilhaud (63). Entrée à la Compagnie le 1^{er} janvier 1898. Il avait épousé à Aubière en 1893 Marie Gioux.



Sources : Archives communales d'Aubière ; archives privées.

© - *Pierre Bourcheix*, 2026.